

VILLE DE BOISSERON



Mairie - 56, avenue Frédéric Mistral - 34160 Boisseron
Tél : 04.67.86.62.08 / Fax : 04.67.86.41.03
mairie.boisseron34@wanadoo.fr

Plan Local d'Urbanisme de Boisseron

MODIFICATION N°2

IV.d LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Procédures	Approbation
Elaboration	DCM du 24.10.2007
1 ^{ère} modification	DCM du 13.02.2012
2 ^{ème} modification	DCM du 21.01.2019

Florence Chibaudel - Jérôme Berquet - Ellipsig

IVd - Liste des emplacements réservés

Les plans de zonage du P.L.U fixent les emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général ainsi qu'aux espaces verts. Ils peuvent également indiquer dans le respect des objectifs de mixité sociale, les programmes de logements envisagés.

N°	Nature de l'opération : ouvrages publics Voirie	Surface	Maître d'ouvrage
1a	Elargissement à 22 mètres d'emprise de la R.D 610, ex R.N 110, depuis la limite communale Nord avec Sommières jusqu'au rond point de la déviation de la R.D 34.	2.272 m ²	Département
1b	Elargissement à 22 mètres d'emprise de la R.D 610, ex R.N 110, depuis le rond point de la déviation de la R.D 34 jusqu'à la rue Maurice Chauvet.	3.537 m ²	Département
1c.1	Création d'une piste cyclable le long de la D 610 (avenue F. de Baroncelli) depuis le rond point nord jusqu'à la rue des chênes verts. Emprise 7,00 mètres par rapport au haut du talus.	1.611 m ²	Département
1c.2	Création d'une piste cyclable le long de la D 610 depuis le rond point nord jusqu'à la limite communale avec Sommières. Emprise 7,00 mètres par rapport au haut du talus.	1.450 m ²	Département
2	Elargissement à 22 mètres d'emprise de la R.D 610, ex R.N 110, depuis la parcelle n° 342 – section AK jusqu'à la limite communale sud-ouest avec Restinclières.	15.955 m ²	Département
3a	Elargissement à 10 mètres d'emprise du chemin de Saint Martin depuis la R.D 610 à la R.D 105 dite route de Saint Christol.	5.224 m ²	Commune
3b	Elargissement à 10 mètres d'emprise du chemin de Saint Martin depuis la R.D 105 dite route de Saint Christol à la R.D 34 dite route de Sommières à Aigues Mortes.	3.199 m ²	Commune
3c	Elargissement à 10 mètres d'emprise de la R.D 105 dite route de Saint Christol depuis la R.D 34 dite avenue F. Mistral jusqu'au chemin de Saussines.	2.045 m ²	Commune
3d	Elargissement à 16 mètres d'emprise de la R.D 105 dite route de Saint Christol depuis le chemin de Saussines jusqu'à la limite communale Sud.	3.374 m ²	Département
4	Elargissement à 10 mètres d'emprise et prolongation du chemin de service depuis la R.D 135 dite route de Saussines à Boisseron jusqu'à la rue des Hauts de Boisseron.	2.675 m ²	Commune

N°	Nature de l'opération : ouvrages publics Parkings publics	Surface	Maître d'ouvrage
5	Aménagement d'un parking public, parcelle n° 368 – section AD	882 m ²	Commune
9	Aménagement d'un parking public, parcelle n° 110 – section AE	2.122 m ²	Commune

N°	Nature de l'opération : Equipements de superstructure	Surface	Maître d'ouvrage
6	Réalisation d'un équipement public scolaire et ses annexes extérieures sur une partie de la parcelle n° 559 – section AE.	858 m ²	Commune
7	Réalisation d'un équipement public scolaire et ses annexes extérieures sur la parcelle n° 470 – section AE.	1.210 m²	Commune

N°	Nature de l'opération : Autres équipements et ouvrages publics	Surface	Maître d'ouvrage
8a	Création d'un fossé pluvial sur la parcelle n° 428 – section AE	90 m ²	Commune
8b	Elargissement du fossé existant sur les parcelles n° 392, 414 et 428 – section AE	91 m ²	Commune

Surface totale des emplacements réservés	45.384 m²
---	-----------------------------

Base cadastre labélisé « Lambert 93 »